MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 172-2 (RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT)

Nature et effets :

- Assurer la concordance aux règlements de la MRC des Jardins-de-Napierville numéro et Urb-205-21-2025.

  - Modification de l'article 16, tableau 1 'Dimensions minimale des lots' (Partie 3, section 1, page 8).
  - Modification de l'article 16, tableau 2 'Dimensions minimale des lots' (Partie 3, section 1, page 8).
  - Abrogation de l'article 16, tableau 3 'Dimensions minimale des lots' (Partie 3, section 1, page 9).
  - Abrogation de l'article 16, tableau 4 'Dimensions minimale des lots' (Partie 3, section 1, page 9).
  - Modification de l'article 22, 'Mesures d'exception' (Partie 3, section 2, page 12).

CONSIDÉRANT qu'un avis d'assemblée publique sera publié sur le babillard de l'hôtel de ville et sur internet

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE, le conseil municipal tiendra une assemblée de consultation publique avant la séance ordinaire le 11 mai 2025 à 18h30 heures et devra adopter le règlement 172-2 ;

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance à laquelle cette demande sera traitée ou sur demande à sleblanc@mun-sbdl.ca.

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle, ce 14e jour du mois d'avril 2026.

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Leblanc, à Saint-Bernard-de-Lacolle, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville à l'extérieur ainsi que sur le site internet de la Municipalité, endroits désignés par le règlement 211.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce le 14e jour du mois d'avril 2026.

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale et greffière-trésorière